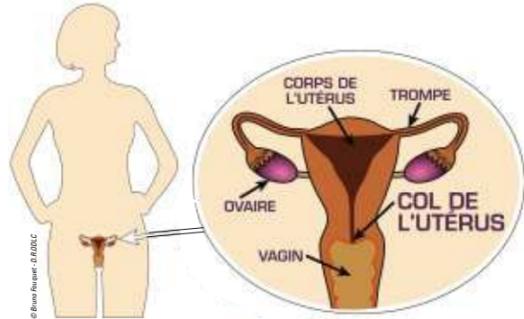


CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

PRÉVENTION ET DÉPISTAGE

→ OÙ SE TROUVE LE COL DE L'UTÉRUS ?

C'est la partie de l'utérus qui se trouve au fond du vagin.



→ LE RÔLE DES PAPILLOMAVIRUS

Le cancer du col de l'utérus est causé par des virus très répandus : les HPV (human papillomavirus). Il en existe plusieurs types.

Ces virus se transmettent lors de rapports sexuels ou par simple contact au niveau des parties génitales.

Au cours de leur vie, environ 80 % des femmes rencontrent ces virus.

En général, le corps parvient à les éliminer. Mais il arrive que l'infection persiste et entraîne des anomalies pouvant évoluer en cancer après de nombreuses années.

Plus une anomalie est détectée tôt, plus les chances de guérison sont importantes.



SI J'AVAIS QUELQUE CHOSE, JE LE SAURAI, NON ?

>> La plupart du temps, les anomalies du col de l'utérus ne se manifestent par aucun symptôme. C'est pourquoi le dépistage est essentiel.

→ COMMENT SE PROTÉGER ?

LA VACCINATION

POUR QUI ?

- >> Les jeunes filles de **14 ans**
- >> Les jeunes femmes entre **15 et 23 ans**, en rattrapage, avant le premier rapport sexuel ou dans l'année suivant le début de leur vie sexuelle.

COMMENT ?

3 injections sont nécessaires pour que la vaccination soit efficace.



J'AI DÉJÀ FAIT 2 INJECTIONS, ÇA ME SUFFIT POUR ÊTRE PROTÉGÉE ?

>> Attention de ne pas oublier la troisième injection à 6 mois.

LE VACCIN REMPLACE-T-IL LE FROTTIS ?

Non, car le vaccin protège contre certains types de virus HPV mais pas contre tous.

J'AI FAIT VACCINER MA FILLE. EST-CE QU'ELLE SERA TRANQUILLE PLUS TARD ?

>> **À partir de 25 ans, même vaccinées, les femmes doivent se faire dépister par frottis.**



LE DÉPISTAGE

POUR QUI ?

Toutes les femmes, âgées de 25 à 65 ans, vaccinées ou non.

- >> Il n'y a aucun risque à effectuer un frottis durant la grossesse et notamment aucun risque infectieux ou de fausse-couche.

JE SUIS ENCEINTE, EST-CE QUE JE PEUX ME FAIRE DÉPISTER ?



JE SUIS MÉNOPAUSÉE, AI-JE BESOIN DE ME FAIRE DÉPISTER ?

>> Les anomalies liées aux virus HPV évoluant lentement, il est important de poursuivre le suivi gynécologique après la ménopause.

POURQUOI ?

Pour repérer les cancers ou les anomalies précancéreuses à un stade où il est facile de les soigner.

QUAND ?

Les deux premiers frottis sont réalisés à 1 an d'intervalle. S'ils sont normaux, le dépistage est recommandé tous les 3 ans.

Attention : en cas de saignements (en dehors des règles) ou autre symptôme anormal entre deux frottis, il est nécessaire de consulter son médecin.

COMMENT ?

Le **frottis de dépistage** consiste à prélever des cellules sur le col de l'utérus, à l'aide d'une spatule ou d'une petite brosse. C'est un **geste simple et non douloureux** qui ne prend que quelques minutes.

QUI PRATIQUE LE FROTTIS DE DÉPISTAGE ?

Les gynécologues, de nombreux médecins généralistes, les sages-femmes, les centres mutualistes et de santé, les centres de planification familiale et certains laboratoires de biologie médicale, sur prescription.

→ QUAND SE FAIRE VACCINER ET DÉPISTER ?



VACCINATION
14 ANS
(RECOMMANDÉE)



VACCINATION
15-23 ANS
(RATTRAPAGE)



DÉPISTAGE
25-65 ANS
MÊME
LES FEMMES
VACCINÉES

Dans le cadre de cette campagne départementale conforme au cahier des charges national, les renseignements concernant votre frottis seront transmis et suivis par les médecins chargés de l'évaluation du dépistage. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification auprès du centre de dépistage de votre département.

CANCER INFO
0810 810 821
prix d'un appel local

